

SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2013

REUNION PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2013

Présidence de M. Claude KLENKENBERG, Président.

Mmes ABAD-PERICK et FRESON siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Directrice générale provinciale assiste à la réunion.

La réunion est ouverte à 15 h 15.'.

M. LE PRESIDENT.- Je déclare la réunion du 26 septembre 2013 ouverte. Avant de passer la parole aux Chefs de groupe, je tiens à excuser

M. RASSAA, avez-vous des Conseillers à excuser ?

M. RASSAA.- Non.

M. LE PRESIDENT.- M. HODY ?

M. HODY.- Tout le monde est là.

M. LE PRESIDENT.- Monsieur GEORGES ?

M. GEORGES.- Absent M. Valkeners et arrivée tardive de Mme Albert.

M. LE PRESIDENT.- Monsieur CULOT ?

M. CULOT.- ils sont tous là comme ça se voit et arrivée tardive de Mme Jadin et M. Jadot est excusé.

M. LE PRESIDENT.- Monsieur DRION ?

M. DRION.- Complet.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie.

I.- Ordre du jour**II.- Ordre du jour complémentaire**

SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2013**III.- Lecture du procès-verbal de la réunion précédente**

M. LE PRESIDENT.- Point 1 de l'ordre du jour actualisé.

Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2013.

Je donne la parole à Mme la Première Secrétaire pour la lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2013.

(Mme ABAD-PERCIK, Première Secrétaire, donne une lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2013).

M. LE PRESIDENT.- Merci Mme la Première Secrétaire. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de séance.

IV.- Communication de M. le Président.

M. LE PRESIDENT. - Le Bureau du Conseil provincial s'est réuni avant la séance du Conseil provincial et je remercie Mme MICHAUX de l'avoir présidé parce que j'avais un peu de retard, pour l'examen d'un point complémentaire, à savoir : Modification de la représentation provinciale au sein de diverses sociétés et associations : remplacement de Mme Janine WATHELET-FLAMAND, ancienne Conseillère provinciale CDH-CSP, document 13-14/034.

Ce document se trouve sur vos bancs.

Vous trouverez également sur vos bancs l'ordre du jour actualisé de ce jour.

A l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la Reconnaissance de la Langue des Signes en Belgique francophone, l'asbl SURDIMOBIL se fait l'honneur de vous proposer un Sac à Mains, sac à Alphabet. L'association souhaite par cette démarche sensibiliser le Conseil provincial à l'intérêt fondamental de soutenir les applications à venir et futures de la Langue des Signes de Belgique francophone.

Cette démarche permet à la Surdit   d'  tre visible et de soutenir la promotion de cette belle langue visuelle dans notre province.

SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2013

J'informe les Conseillers provinciaux masculins que se trouve sur vos bancs une invitation relative à une marche organisée à Liège le 25 novembre 2013 à 17h30 dans le cadre de la campagne internationale du « Ruban blanc ».

Avant de passer au vote sur le compte 2012 et les documents budgétaires 2013-2014, nous allons soumettre le document 13-14/034 à la délibération de notre Assemblée.

V.- Discussions et/ou votes des rapports soumis à la délibération du Conseil provincial

Document 13-14/034 : Modification de la représentation provinciale au sein de diverses sociétés et associations : remplacement de Mme Janine WATHELET-FLAMAND, ancienne Conseillère provinciale CDH-CSP.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point complémentaire 9 de l'ordre du jour (document 13-14/034). Ce document a été soumis à l'examen du Bureau.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale. Nous passons au vote des conclusions de la Commission.

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+
Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte lesdites résolutions.

Document 13-04/001 : Arrêt des comptes relatifs à l'exercice 2012.

Document 13-14/002 : Budget provincial 2013 - 3^{ème} série de modifications.

SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2013

Document 13-14/003 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires en 2013 - 4^{ème} série.

Document 13-14/004 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2014.

Document 13-14/005 : Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2014.

Document 13-14/006 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2014 - 1^{ère} série.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Les points 12,13, 14, 15, 16 et 17 de l'ordre du jour (document 13-14/001, 002, 003, 004, 005 et 006) ont été regroupés.

Nous avons entendu hier les réponses des Députés provinciaux aux interventions qui ont eu lieu les 21 et 22 octobre et qui portaient particulièrement sur des spécificités relevant de leurs compétences directes ainsi que les interventions des Chefs de groupe sur le compte 2012 et les documents budgétaires 2013 et 2014.

J'invite M. le Député provincial Robert MEUREAU à la tribune, pour nous faire part des réponses du Collège provincial aux interventions des chefs de groupe quant au compte 2012 et aux documents budgétaires 2013 et 2014.

Merci M. le Député provincial.

M. Robert MEUREAU, Député provincial (à la tribune). - Merci M. le Président.

Chers Collègues. Je vais entamer ce petit mot tout simplement par des remerciements, des remerciements pour la dignité des débats qui ont eu lieu au cours de ces dernières heures.

Il faut reconnaître évidemment, ici au Conseil provincial de Liège, comme dans toute démocratie, la majorité travaille et

SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2013

l'opposition s'oppose. Et au-delà des effets de tribune, il n'est pas toujours si simple de trouver les moyens de s'opposer, il faut le reconnaître. A l'issue des deux semaines de commissions qu'on vient d'avoir, j'ajouterai même que c'est un fait.

S'opposer utilement c'est d'abord faire une critique pertinente de la politique menée par la majorité mais c'est aussi et surtout, à mon sens, trouver une alternative.

Je reviendrai sur l'absence d'alternative.

D'autre part, jadis certains s'appuyaient de manière habituelle, et c'était peut-être très bien ainsi, sur l'analyse de la Cour des comptes de notre travail, pour argumenter cette opposition. Malheureusement, pour ceux là et naturellement pour la majorité, on peut remarquer que l'avis de la cour des comptes, et bien dans ses commentaires, si ce n'est des détails techniques, les autres, je les retiens comme positifs. Ce n'est pas auprès de cet avis là que l'on trouve des critiques et je trouve qu'il est parfois difficile même de trouver du travail fourni en commission sur l'exercice de l'analyse budgétaire. Alors si on ne pose pas de questions, on tente de s'appuyer sur des circulaires wallonnes, par exemple, qui ne seraient pas respectées mais le procédé y perd cependant et malheureusement aussi beaucoup de qualité.

Qualité pourquoi, parce que comparer différentes provinces et circulaires, elles s'adaptent à l'ensemble du territoire wallon. Il y a 5 provinces wallonnes toutes avec des spécificités. Spécificités de surface, de population, de mentalité et autres. Donc, qui influencent concrètement l'avenir même des provinces puisque c'est sur ces spécificités que nous nous battons et M. CULOT l'a bien rappelé hier pour, justement, moderniser encore le travail des provinces.

Comparer par exemple, la Province de Liège avec celle du Luxembourg, c'est comparer des pommes et des poires. C'est tenter d'induire l'auditeur, pas celui de la Cour des Comptes, celui de la rue, dans l'erreur. Appliquer à l'une et à l'autre les mêmes normes, c'est faire fi de cela. C'est surtout perdre de vue que le Gouvernement wallon a approuvé notre budget 2013. S'il a approuvé le budget 2013, il a approuvé et son contenu et la manière de rentrer le carburant. Donc, par rapport aux circulaires, la

SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2013

réponse elle est dans cette approbation par le Gouvernement wallon de notre budget 2013. Les chiffres et prévisions correspondaient effectivement à notre réalité liégeoise pour lever des doutes à propos de la rigueur de la méthode et bien, je vais la réexpliquer et un petit dessin vaut mieux qu'un grand discours.

M. DRION sait bien que j'aime la comparaison du camion provincial. Le camion provincial, c'est notre institution, sa destination, c'est la Déclaration de politique générale qui a été votée par notre assemblée il y a un an. Le carburant, ce sont effectivement les recettes et leur volume est fixé en juste proportion par rapport à l'objectif à atteindre et c'est Confucius qui l'a dit, comme ça au moins, j'aurai mis une citation aussi... Il paraît qu'il est célèbre dans l'assemblée... et bien, il a dit que dépasser un objectif ce n'est pas l'atteindre, et donc nous, on essaie de l'atteindre et juste un tout petit peu au dessus.

Je vous ai parlé du camion, de l'objectif, je vous parle de l'itinéraire maintenant. L'itinéraire, ce sont les dépenses, ce sont les actions qui nous permettent d'atteindre notre but notre destination.

J'ai entendu avec beaucoup d'attention les critiques des uns et les autres depuis 2 semaines, mais je n'ai pas entendu d'itinéraire bis.

A propos des taxes notamment, j'ai entendu des critiques par rapport au précompte immobilier, je n'ai jamais entendu de propositions alternatives. J'ai entendu qu'elles étaient désuètes. Moi, je dis qu'avec les outils fiscaux tels qu'ils existent pour le moment, c'est le seul moyen pour une Province, c'est le seul levier de décision, dont dispose une Province. Je ne dis pas que c'est le meilleur, je dis que c'est le moins mauvais et le plus efficace pour l'instant pour rentrer du carburant dans la caisse provinciale.

Si maintenant, on réfléchit à des assises, on réfléchit à des commissions, je vous dit que ce n'est pas au sein de la Province de Liège que nous allons révolutionner toute une fiscalité, je pense déjà l'avoir dit dans d'autres réponses au cours de l'année, et j'ai pris pour vous le conseil de la fiscalité est né, c'est la presse d'hier avec la photo de quelqu'un que vous connaissez bien

SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2013

et donc, me semble-t-il, il a tardé un peu puisque ce conseil de la fiscalité se mettra en ordre de marche, d'après l'Avenir, journal bien connu, à partir du 1^{er} janvier prochain et tout ce que j''espère à travers cela et bien c'est qu'effectivement, si il y a modernisation, tant mieux, et surtout, je compte sur l'APW et je compte sur vous, M. DRION, puisque vous en êtes aussi membre, et bien, pour veiller à la spécificité de la taxation provinciale à l'intérieur. Je rappelle aussi, malgré ce caractère qui pourrait être désuet que le précompte immobilier est une des rares manières, la seule d'ailleurs, si on se place au niveau de la fiscalité provinciale qui tient compte de la capacité contributive du citoyen. Pourquoi ? Je vous rappelle qu'il y a effectivement le précompte immobilier sur l'ensemble des biens, je vous rappelle qu'il est réduit sur les revenus cadastraux modestes et je vous rappelle surtout qu'un locataire ne paie rien. Donc, sur le plan social, c'est particulièrement important.

Je vous fais gagner du temps.

Puisqu'il n'y a pas d'itinéraire bis, les projets soutenus, ce sont ceux les seuls qui permettent évidemment, qui sont autant de coups de sécateur, c'est une belle image de mes services, destinés à briser ces lierres que représentent toutes ces normes comptables, financières, qui viennent de l'Europe et qui sont l'austérité même, particulièrement pour les pouvoirs locaux.

Il ne s'agit pas ici de nier ces normes, de nier ce pacte européen... mais il est malheureusement très peu adapté aux pouvoirs locaux. C'est donc la raison pour laquelle nous avons pris la décision courageuse de l'année passée et nous avons veillé à respecter ce double équilibre qui nous était demandé et je pense pouvoir affirmer que nous sommes dans les bons élèves wallons, les bons élèves belges et les bons élèves européens en termes de stabilité !

Un autre a dit : « Gouverner c'est prévoir », je pense qu'on l'a fait. Et on l'a fait pour un avenir de minimum 6 ans.

A l'heure où certains doutent à cette tribune de la qualité de nos outils de programmation, admettez que sur le plan financier, nous avons visé juste. Certains ont critiqué cette limite de boni, aux

SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2013

exercices globaux, et bien je pense que c'est la démonstration qu'on n'a pas été cherché trop mais juste ce qu'il faut au niveau du carburant.

C'est vrai aussi qu'à propos des normes de rigueur, l'est aussi à propos de la gestion de nos ressources humaines ou de notre dette. Là aussi, on les a maîtrisées à fond.

Pour concocter ce budget 2014, nous n'avons pas modifié la recette, nous avons fait confiance aux instances qui nous contrôlent. Le Gouvernement wallon l'a admis, et ne trouve pas d'alternative non plus, je viens d'en parler.

Cette recette est faite d'un équilibre subtil.

Equilibre entre d'une part, une rigueur qui s'impose à tous les pouvoirs locaux et d'autre part, une ambition qui doit nous porter à venir en aide aux ménages et aux citoyens de notre province qui connaissent d'importantes difficultés en cette période de crise.

Pourquoi, à l'heure où la région liégeoise est parmi celles qui ont à subir le plus de licenciements collectifs dans la zone de la Région wallonne, à l'heure où tant de jeunes et de moins jeunes éprouvent les pires difficultés au niveau économique à prévoir leur avenir, à l'heure où la pauvreté grandit, la Province, second employeur en volume d'emplois sur le territoire provincial, continue, elle, sa politique d'emploi.

Nous poursuivrons notre politique de recrutement.

Nous poursuivons notre plan de nominations.

Nous veillons à la stabilisation de l'emploi et aux performances de l'agent. Tout cela avec une politique immobilière, un politique d'amélioration des locaux, une politique donc d'investissements.

Contrairement à ce qui a été soutenu par rapport à nos outils de prévisions. Un, nous savons qui nous sommes, ça veut dire 3500 personnes si je parle du personnel non-enseignant, nous savons qui nous sommes parce que chaque personne correspond à un rectangle qui a une date de naissance et donc une date de pension. Nous savons qui coûte quoi et donc, cet ensemble d'analyse qui nous

SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2013

permet de prévoir justement l'évolution des dépenses en personnel. Elles sont à un niveau élevé pour le moment. Nous soutenons, nous veillons à ne pas dépasser les indicateurs nécessaires de ce côté-là, ça c'est pour l'ensemble du personnel.

Pour ce qui est de l'avenir de nos pensions, ça a été évoqué également de manière d'ailleurs très alarmiste et pourtant, on a anticipé le problème. Anticiper le problème puisque nous avons déjà, lors de la législature précédente entamer des études actuarielles, nul besoin d'attendre donc les mises en garde pour pouvoir réagir.

Réagir comment ? Nous avons déjà alimenté deux fonds de pension dans le but de lisser la charge et de garantir le paiement des pensions.

Dès janvier 2007, dans l'unique objectif de garantir la pérennité des pensions provinciales, nous avons opté pour notre affiliation à l'ONSSAPL.

Bref, des décisions fortes, des prises de responsabilités à temps et à heure, des anticipations qui nous permettent de ramener un incendie, à mon avis, à un simple feu de paille.

Très concrètement encore, notre itinéraire en matière de ressources humaines passera par : l'organisation de 14 examens de recrutement ; le maintien d'un taux de nomination élevé et la réponse à certaines avancées sociales qui s'annoncent.

Chers Collègues, notre société est confrontée plus que jamais aux effets d'une de ses plus graves crises.

Plus que jamais en cette période, comme l'a souligné hier mon ami Gérard GEORGES, l'école est appelée à la rescousse.

Elle doit contribuer, par l'enseignement et la formation des jeunes et des adultes, à la réparation de la fracture sociale et à la solution du problème du chômage.

Paradoxalement, les pouvoirs organisateurs de ces enseignements sont confrontés à des restrictions budgétaires.

SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2013

Celles-ci les empêchent souvent de mettre en place l'encadrement suffisant pour garantir la qualité de l'enseignement.

Ainsi, la semaine dernière encore, un responsable d'un pouvoir organisateur waremzien, je l'ai pris au hasard, se plaignait de la décision prise par la F.W.B. de geler une partie des subventions promises par les accords de refinancement de l'école.

Plus que jamais donc la qualité d'un enseignement dépendra à l'avenir de la capacité de son P.O. à mobiliser d'autres ressources que celles émanant des seuls pouvoirs subsidiant.

Une fois de plus, notre Province n'a pas attendu ces tours de vis francophones pour placer l'enseignement et la formation au premier rang de ses priorités.

Ce budget 2014 confirme cette volonté puisque, en plus de la subvention de la FWB, retenez bien... En plus de la subvention de la Fédération :

- 18.300.000 € consacrés au fonctionnement de l'enseignement ;
- 1.300.000 € au fonctionnement de la formation ;
- 52.000.000 € consacrés pour les dépenses de personnel ;
- 120.000 € achat de manuels scolaires ;
- 40.000 € achat de tablettes numériques dans un but de remédiation du 1er degré ;
- L'inscription dans le paysage de l'enseignement supérieur Liège-Luxembourg ;
- Des investissements dans de nouveaux bâtiments, le campus de la Reid, de Verviers, le site du quai G. Kurth ;
- La phase II et IV de la maison de la formation.

Qui pourraient assumer une telle charge si demain la Province n'était pas là pour le faire ?

Qui pourrait mutualiser la charge de son financement, indispensable ?

SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2013

Qui pourrait installer ces leviers favorisant la relance au cœur de notre territoire provincial ?

Chers Collègues, notre taux d'endettement maintenant. Celui des pouvoirs locaux belges est très faible.

Cette année, je l'ai dit, le double équilibre affiché par notre projet budgétaire nous place parmi les meilleurs élèves wallons, belges et européens en termes de stabilité.

Mais la qualité de notre gestion ne s'arrête pas là puisque cette année pour la 9ème année consécutive, notre endettement diminue.

En 9 ans, le montant de la dette est passé 207.000.000€ à 135.000.000€ soit une baisse de 35% ;

Cette réduction n'est évidemment pas sans conséquence sur notre budget, j'y reviendrai mais vous admettez que si nous n'avions pas et si nous ne maîtrisons pas nos outils de prospective, nous ne pourrions pas vous démontrez les graphiques que nous avons utilisés la semaine dernière.

Evidemment, les fonds qui ne sont plus affectés à rembourser les charges peuvent être affectés à la production de services ou à la réalisation d'investissements qui répondent aux vœux de la population.

La rigueur, qui nous est imposée ne nous a cependant pas distraits de notre volonté, affichée dès l'entame de la mandature.

Nous voulons de maintenir, au profit de nos citoyens, des investissements importants dans des projets ambitieux. Spécificité donc, les pouvoirs locaux peuvent être fiers. Les investissements, j'y reviendrai tout à l'heure en fin d'exposé mais chacun sait que les pouvoirs locaux, en ce compris et peut-être surtout maintenant en fonction des finances locales, et bien les pouvoirs locaux réalisent à eux seuls 47% de l'investissement public en Belgique.

A titre de comparaison, l'Etat fédéral en réalise 16 % et les Régions et les Communautés 37%.

SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2013

Leur impact sur le dynamisme économique local est donc essentiel. Vous comprendrez donc que le carburant utilisé répond à ce critère.

Grâce à ces investissements publics, on maintient de l'emploi, de la qualité de vie, de la mixité, dans un cadre de vie qui s'embellit.

En terme d'investissements, notre budget 2014 est je l'ai dit marqué du sceau de l'ambition.

Je citerai:

- La nouvelle façade de la H.E.P.L. sur le Site Rennequin Sualem, projet novateur sur le plan écologique ;
- L'installation de nouveaux centres Openado, chers à Katty FIRQUET ;
- Les parkings d'écovoiturage, chers à mon ami Georges PIRE ;
- La poursuite de l'aménagement du hall de stockage de sel à AMAY, ça il est cher à l'ensemble des communes qui profitent de ce service gratuit.

La Province veut rester un acteur fort du développement économique et social de son territoire.

Elle répond résolument à l'orientation stratégique dans le cadre d'une coopération supracommunale.

Les communes tirent, tour à tour, la sonnette d'alarme face à des situations financières difficiles, certaines se disent même proches d'un état de cessation de paiement. Ce qui pouvait être un choix devient une obligation maintenant et si je prends un exemple emblématique, je prends la réforme des services d'incendie qui est très révélatrice de cette mutation.

Mais la nécessité d'une coordination supra-communale ne s'arrête pas là vous le savez et nous en avons débattu encore lors de notre dernière séance.

Elle concerne tout autant la mobilité, les implantations industrielles ou commerciales, les infrastructures médico-sociales, les programmes de cohésion sociale, les équipements

SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2013

sportifs, le développement agricole etc..

Le Collège provincial a contribué très largement à la mise en place des outils intégrés dans notre paysage local.

Ils permettent aujourd'hui d'affirmer qu'en Province de Liège la surpacommunalité est sur les bons rails et qu'elle œuvre déjà, avec les communes, à la mise en place de réalisations très concrètes :

Ainsi, notre budget 2014 poursuit-il sur cette lancée et prévoit :

- L'organisation de marchés conjoints : sel, gaz, électricité, d'autres sont en cours de réflexion ;
- L'accompagnement des communes dans le cadre des besoins de formation de leurs agents ;
- Le réseau ALEPH, cher à notre ami Paul-Emile MOTTARD que nous saluons ;
- Les fonctionnaires sanctionnateurs ;
- Des investissements en matière de formations du personnel.

Chers Collègues, j'en terminerai par là.

Lorsqu'il est question d'œuvrer au développement durable d'un territoire comme le nôtre, on ne peut évidemment passer sous silence les efforts que nous menons aux côtés de nos agriculteurs. Il n'y a pas que moi, José SPITS et Jean-Claude JADOT sont les habitués du domaine.

En Province de Liège, l'agriculture

- C'est 160.000 hectares soit 42 % du territoire de la province, j'aime à le rappeler lorsque l'on parle aussi de développement territorial en supracommunalité ;
- C'est aussi 3.500 exploitations agricoles et plus de 500 entreprises agroalimentaires
- Cela donne un emploi à + de 20.000 personnes.

L'enjeu est évidemment de taille et les moyens que nous y affectons sont à l'avenant :

Parmi les projets 2014, je cite :

SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2013

- 25.000€ pour les services de remplacement ;
- 125.000€ pour l'aide à la gestion des exploitations ;
- 15.000€ en soutien aux fermes pédagogiques
- Une reconnaissance en matière de promotion des circuits-courts

En conclusion, je vous dirais qu'un an après les élections, il n'est plus être question de projets encore fictifs charpentés par de beaux mots.

L'heure est au travail. Un travail concret et le travail concret et bien aujourd'hui, je pense que c'est le vote d'un budget qui résulte effectivement d'un dur labeur, à la fois du Collège provincial, qui a travaillé pendant une bonne partie de l'été sur les sélections du budget extraordinaire de manière à pouvoir programmé exactement ce qui est dépensé mais, on n'aurait évidemment pu le faire sans l'aide précieuse de nos services que je tiens particulièrement à remercier aujourd'hui et saluer la merveilleuse collaboration entre les services de la Recette, de M. le Directeur financier de la Province, et des services du Budget qui sont pilotés, Jacques TRICNONT pour un et Dominique MINGUET pour le côté budgétaire.

Ce labeur collectif fait, M. DRION, que le budget que je vous présente aujourd'hui ne ressemble pas du tout à une fable.

Je peux affirmer haut et fort que le budget qui nous occupe s'érige en une poutre solide prête à soutenir durablement l'ensemble de l'édifice provincial. C'est le contraire d'un budget ordinaire, voire banal ai-je entendu puisque je rappelle que nous avons commis des investissements pour plus de 200 millions en 10 ans et que nous maintenons et nous pilotons ce même indicateur, le même rythme d'investissements au cours des 6 années qui vont s'écouler lors de cette législature.

Aussi après avoir enregistré des abstentions dans les votes en commission et après avoir levé vos doutes sur l'aspect des recettes, des dépenses si elles sont avant ou après, je viens de vous démontrer pourquoi c'était comme ça, puisque vous avez réservé votre vote, je compte sur vous pour suivre la majorité dans cette réflexion objective pour l'avenir de la Province.

SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2013

Je vous remercie de votre attention.

Document 13-04/001 : Arrêt des comptes relatifs à l'exercice 2012.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT. - Merci M. le Député provincial, nous passons au vote relatif au point 12 de l'ordre du jour : l'arrêt des comptes relatif à l'exercice 2012, c'est le document 13-14/001.

Je vous rappelle que la Commission nous propose de l'adopter par 14 voix pour et 6 abstentions.

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe ECOLO, le groupe PTB+.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 13-14/002 : Budget provincial 2013 - 3^{ème} série de modifications.

(Voir rapport)

Point 13 de l'ordre du jour, Budget provincial - 3^{ème} série de modifications, document 13-14/002.

La 5^{ème} Commission nous propose de l'adopter par 14 voix pour et 6 abstentions.

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR.

Qui est contre ? Le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+.

Qui s'abstient ?

SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2013

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 13-14/003 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires en 2013 - 4^{ème} série.

(Voir rapport)

Point 14 de l'ordre du jour, Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires en 2013, 4^{ème} série, document 13-14/003.

La 5^{ème} Commission nous propose de l'adopter par 14 voix pour et 6 abstentions.

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR.

Qui est contre ? Le groupe ECOLO, le groupe PTB+.

Qui s'abstient ? Le groupe CDH-CSP.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 13-14/004 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2014.

(Voir rapport)

Point 15 de l'ordre du jour. Perception des taxes provinciales pour l'année 2014 (document 13-14/004)

Pour rappel, la 5^{ème} Commission proposait d'adopter les 7 résolutions par 14 POUR et 6 ABSTENTIONS.

Je vous informe qu'hier, j'ai été saisi d'une demande de proposition de scission du vote relatif aux taxes.

Nous passons au vote de cette proposition de scission :

SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2013

Qui est pour ? Le groupe PT+, le groupe ECOLO, le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient?

Admis à l'unanimité.

Nous passons maintenant au vote sur les résolutions de 1 à 6, à savoir :

1. Règlement général 2014 relatif à la perception des taxes provinciales.
2. Taxe provinciale sur les établissements bancaires pour 2014.
3. Taxe provinciale sur les dépôts de mitraille ou de véhicules hors d'usage pour 2014.
4. Taxe provinciale sur les permis et licences de chasse pour 2014.
5. Taxe provinciale sur les établissements dangereux, insalubres ou incommodes, ainsi que sur les installations et activités soumises au décret relatif au permis d'environnement pour 2014.
6. Règlement relatif aux exonérations en faveur d'activités industrielles nouvelles pour 2014.

Qui est pour les conclusions de la 5^{ème} Commission en ce qui concerne ces 6 documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe CDH-CSP, le groupe PTB+.

(voir le procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte les 6 résolutions.

Nous allons maintenant voter sur la résolution n° 7, à savoir :

7. Centimes additionnels provinciaux au précompte immobilier pour 2014.

SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2013

Qui est pour les conclusions de la 5^{ème} Commission en ce qui concerne ce document ? Le groupe PS, le groupe MR.

Qui est contre ? Le groupe ECOLO, le groupe PTB+, le groupe CSH-CSP.

Qui s'abstient ?

Le Conseil adopte ladite résolution.

(voir le procès-verbal officiel).

Document 13-14/005 : Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2014.

(Voir rapport)

M. Point 16 de l'ordre du jour, Projet de budget des recettes et des dépenses provinciales pour l'année 2014. Document 13-14/005.

Nous allons procéder par appel nominal par la Première Secrétaire, je vous demande de répondre oui, non ou abstention à l'appel de votre nom.

Mme ABAD-PERICK, Première Secrétaire. -

ABAD-PERICK	Myriam	Oui
ALBERT	Isabelle	Oui
BERGEN	Marcel	Non
BREUWER	Alfred	Oui
BRODURE-WILLAIN	Muriel	Oui
CAMPSTEIN	Léon	Oui
CAROTA	Silvana	Non
CLOSE-LECOCQ	Jean-François	Non
CONTENT	Matthieu	Non
CULOT	Fabian	Oui
DEFAYS	Alain	Non
DENIS	André	Oui

SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2013

DERSELLE	Valérie	Oui
DRION	Dominique	Non
ERLER	Pierre	Non
FERNANDEZ	Miguel	Oui
FIRQUET	Katty	Oui
FRANZEN	Daniel	Non
FRESON	Isabelle	Oui
GEORGES	Gérard	Oui
GERARD	André	Non
GILBERT	Christian	Oui
GILLES	André	Oui
GILLON	Jean-Marie	Non
HODY	Marc	Non
JADIN	Evelyn	Oui
JADOT	Jean-Claude	Excusé
JADOT	Valérie	Oui
LAURENT	Denise	Oui
LEJEUNE	Luc	Non
LOMBA	Eric	Oui
MAQUINAY	Sandrine	Non
MATHELOT-COLLETTE	Alexandra	Oui
MATHY	Jean	Oui
MAUS	Jennifer	Oui
MESTREZ	Julien	Excusé
MEUREAU	Robert	Oui
MEURENS	Jean-Claude	Oui
MICHAUX	Josette	Oui
MOCKEL	Alfred	Non
MONVILLE	Marie	Non
MOTTARD	Paul-Emile	Excusé

SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2013

MOTTARD	Marie-Noëlle	Oui
NANDRIN	Sabine	Oui
NIX	Jean-Luc	Oui
OSSEMANN	Alfred	Oui
PIRE	Georges	Oui
PIRMOLIN	Vinciane	Non
RASSAA	Rafik	Non
SOBRY	Roger	Oui
SOHET	Vinciane	Oui
SPITS	José	Non
STEIN	André	Oui
VALKENERS	Jean-Marie	Excusé
YERNA	Marc	Oui
KLENKENBERG	Claude	Oui

(Voir procès-verbal officiel).

M. LE PRESIDENT. - C'est par 34 OUI, 18 NON et 0 ABSTENTION, que le Conseil adopte le budget 2014.

(Applaudissements).

Document 13-14/006 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2014 - 1^{ère} série.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT. - Point 17 de l'ordre du jour. Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires. Document 13-14/006.

Il est passé en 5^{ème} Commission par 14 voix pour et 6 abstentions.

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre ? Le groupe ECOLO, le groupe PTB+

SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2013

Qui s'abstient? Le groupe CDH-CSP.

(voir le procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

VI. - Discours du Président du Conseil provincial

M. LE PRESIDENT. - Il est de tradition qu'en fin de session le Président vous adresse quelques mots.

Voici que s'achève la deuxième session budgétaire de cette législature et, comme de coutume, il me revient, en tant que Président du Conseil, de conclure par quelques appréciations.

Tout d'abord, je me réjouis, bien entendu, que le budget 2014 ait été adopté par notre Assemblée.

D'autre part, je tiens souligner votre investissement au sein de cette Assemblée depuis le début de la législature : avec 20 séances publiques du Conseil provincial, 3 journées d'étude et 1 séance thématique, nous nous sommes déjà retrouvés à 24 reprises !

Je vous remercie également toutes et tous pour la qualité de votre travail et votre assiduité dans le cadre de cette session budgétaire.

Votre taux de participation à nos différents travaux s'élève à 90% pour les réunions des Commissions, 100% pour la 2^{ème} réunion de la 5^{ème} Commission et 95% pour les 4 jours de réunion publique du Conseil.

En ce qui concerne votre travail, en plus des rapporteurs et des interventions des Chefs de groupe, 17 intervenants sont montés à la tribune et 7 amendements budgétaires ont été déposés.

Je remercie également toutes celles et ceux qui ont travaillé au bon déroulement de cette session :

- Merci aux membres du Collège provincial, et particulièrement à Monsieur MEUREAU et aux membres de son Cabinet, pour leur

SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2013

disponibilité ;

- Merci à Madame la Directrice générale provinciale ainsi qu'à l'ensemble de ses services pour le travail accompli ;
- Merci enfin à nos deux sténographes, aux huissiers, aux dames du service ainsi qu'à Monsieur François LAURENT du Service informatique.

Je vous invite à présent à rejoindre les Salons de l'hôtel provincial pour la présentation du buste en bronze de Monsieur Paul BOLLAND, Gouverneur honoraire.

A l'issue de cette présentation, nous aurons l'occasion de prendre le traditionnel verre de l'amitié afin de marquer la fin de nos travaux.

Je vous remercie.

VII. - Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

M. LE PRESIDENT.- Aucune réclamation n'ayant été déposée au sujet de la rédaction du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2013, je le déclare approuvé.

VIII. - Clôture de la réunion

Je déclare close la séance publique de ce jour. La prochaine réunion du Conseil provincial et prévue le jeudi 28 novembre 2013 à 15H00.

La réunion publique est levée à 15H55.